

**Financement  
Participatif  
France**

**participative.org**

**Le crowdfunding :  
outil de financement  
pour les collectivités**

---

Juin 2021

# Financement Participatif France

- Association professionnelle créée en août 2012
- Ayant pour objectif la représentation collective, la promotion, et la défense des droits et intérêts des acteurs du financement participatif
- Fédérant 130 membres, dont 68 plateformes de crowdfunding

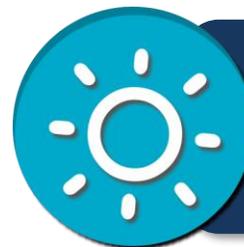


# Financement Participatif France

---



FAIRE ENTENDRE  
SA VOIX



RAYONNER

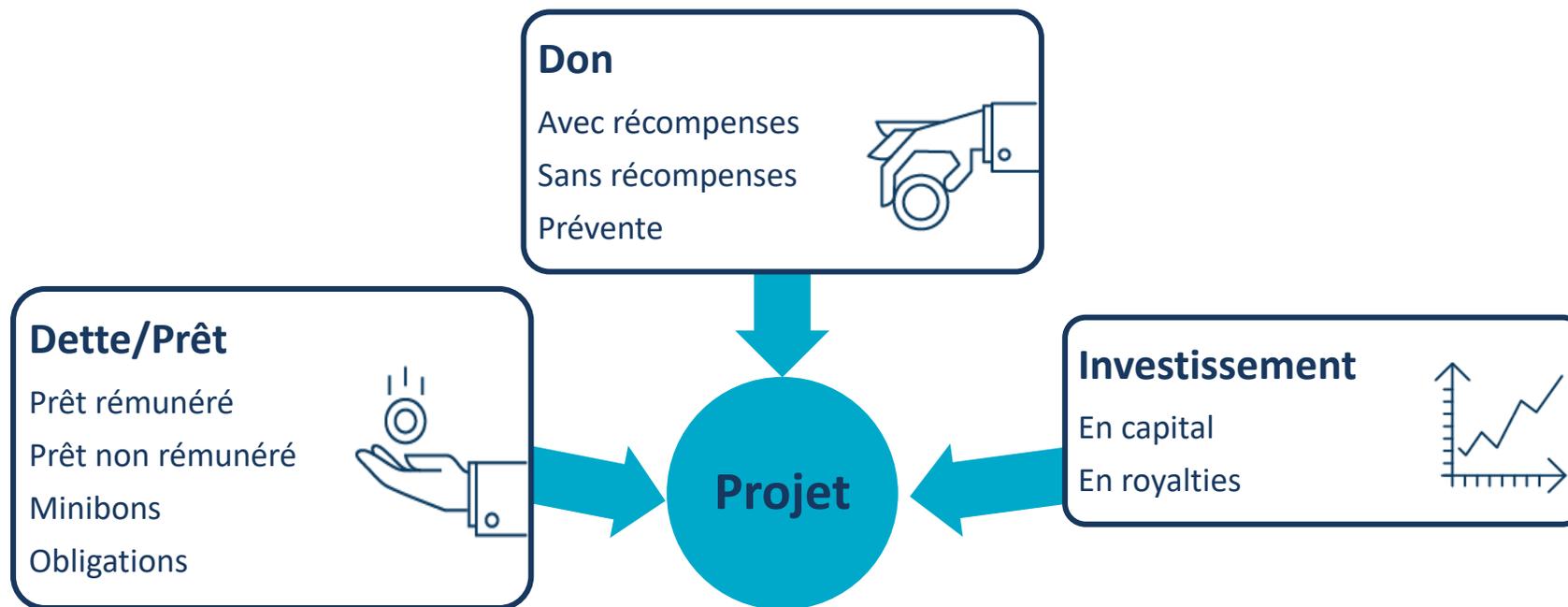


RENFORCER LA  
CONFIANCE



SE DEVELOPPER

# Le financement participatif



# L'essor du financement participatif

2015	2016	2017	2018	2019	2020
167	234	336	402	629	1020
Millions €					

1 milliard collecté en 2020

**+62%**

de fonds collectés sur les plateformes de crowdfunding en France par rapport à 2019.

En savoir plus



Baromètre du crowdfunding en France 2020, réalisé par Mazars pour FPF

# L'essor du financement participatif

**115 616**

projets financés en 2020

*Baromètre du crowdfunding en France 2020, réalisé par Mazars pour FPF*

Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

**43 202**

Particuliers

**54 162**

TPE / PME / ETI

**13 796**

Opérateurs immobiliers

**608**

Start-up

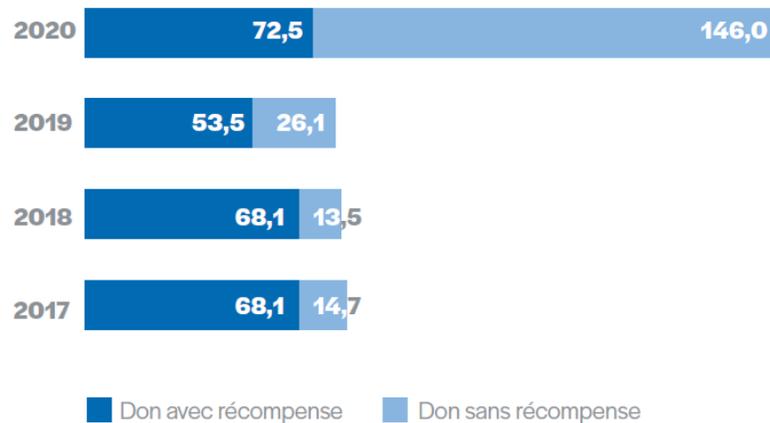
**2 950**

Autres (dont collectivités)

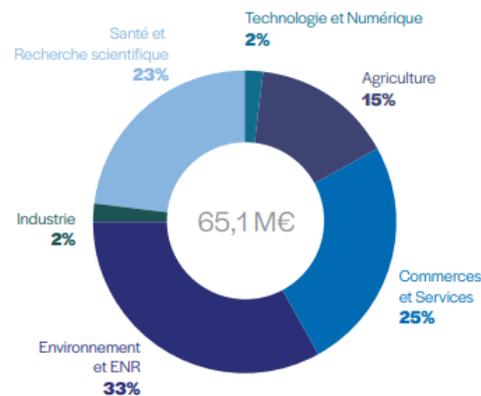
**898**

# Le financement participatif en don

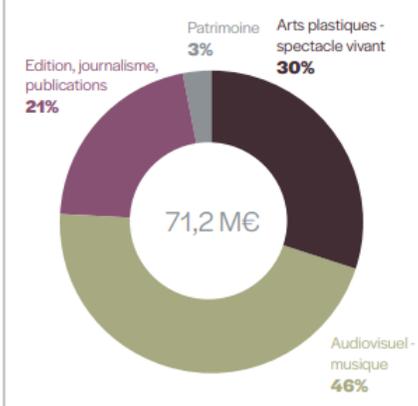
## Dons



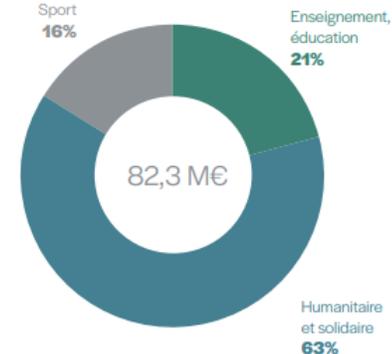
## Secteur économique



## Secteur culturel



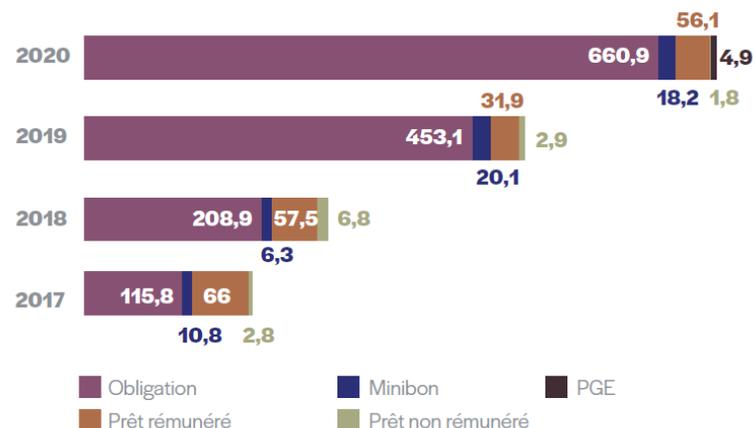
## Secteur social



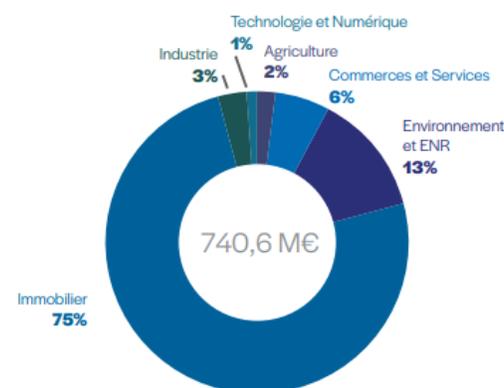
Baromètre du crowdfunding en France 2020, réalisé par Mazars pour FPF

# Le financement participatif en prêt

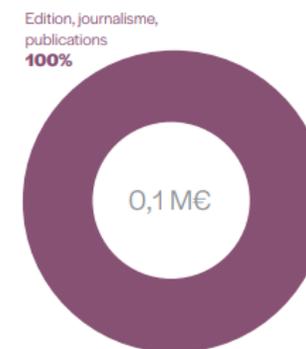
## Prêts/Obligations



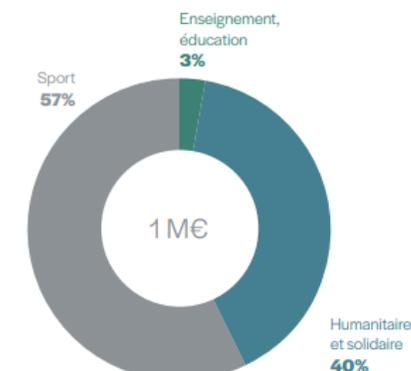
## Secteur économique



## Secteur culturel



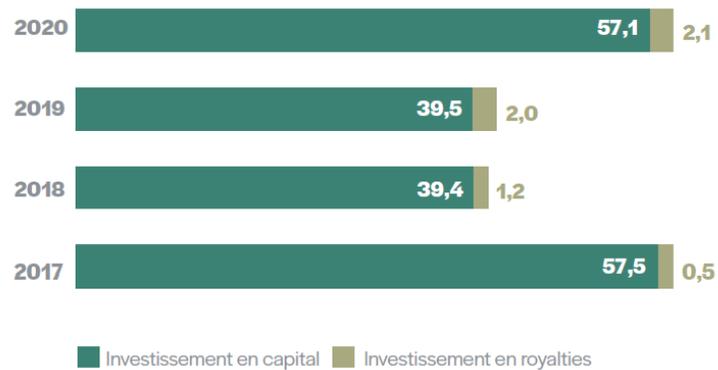
## Secteur social



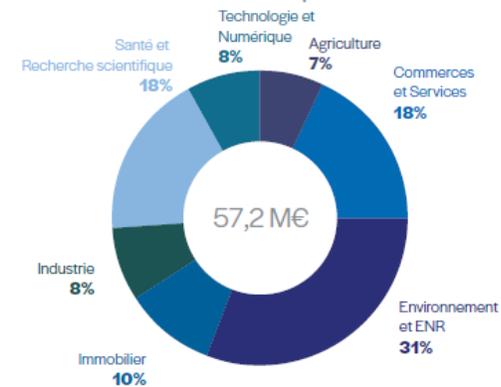
Baromètre du crowdfunding en France 2020, réalisé par Mazars pour FPF

# Le financement participatif en investissement

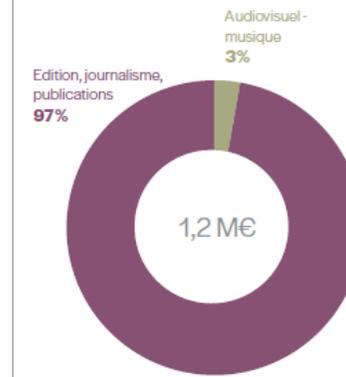
## Investissements



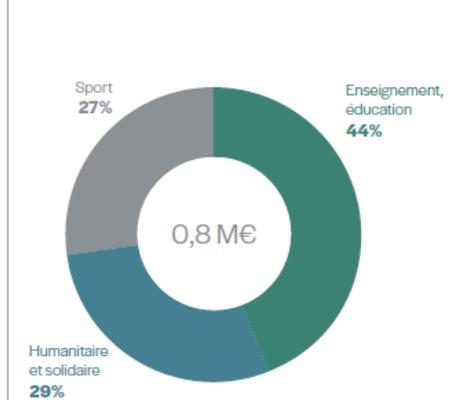
## Secteur économique



## Secteur culturel



## Secteur social



Baromètre du crowdfunding en France 2020, réalisé par Mazars pour FPF

# Réglementation et reconnaissance du secteur

2012

naissance de  
Financement  
Participatif  
France

2015

**Le financement  
participatif  
s'ouvre aux  
collectivités  
territoriales**

2019

évolutions  
réglementaires  
avec la loi PACTE:  
hausse du seuil à  
8M€, ouverture  
du PEA-PME...

2020

publication d'un  
règlement  
européen du  
crowdfunding

2014

mise en place  
d'une  
réglementation  
avec les statuts  
d'IFP et de CIP

2016

élargissement  
réglementaire  
des possibles  
avec une hausse  
des seuils, et  
l'introduction de  
nouveaux outils  
financiers

2020

Habilitation des  
plateformes à  
octroyer le prêt  
garanti par l'État  
(PGE) au même  
titre que les  
banques

# Réglementation



## Intermédiaire en financement participatif (IFP)

- Outils financiers concernés :
  - don avec ou sans contrepartie
  - prêt avec ou sans intérêt
- Dérogation au monopole bancaire
- Montant maximum de l'emprunt : 1 million d'euros
- Emprunt professionnel
- Montant maximum du prêt :
  - 2000€ pour un prêt rémunéré par personne physique et par projet
  - 5000€ pour un prêt non rémunéré
- Durée maximale du prêt : 7 ans



## Conseiller en investissements participatifs (CIP)

- Outils financiers concernés :
  - actions simples et actions de préférence
  - obligations à taux fixe et convertibles
  - titres participatifs
  - minibons
- Dérogation à la réglementation financière (marché réglementé, PSI...)
- Montant maximum de l'appel de fonds : 8 millions d'euros
- Pas de plafond d'investissement
- Investissement par des personnes physiques ou des personnes morales



# Ouverture du financement participatif aux collectivités

- Le décret n° 2015-1670 du 14 décembre 2015, portant sur les dispositions relatives aux mandats confiés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics a ouvert l'accès au financement participatif pour ces derniers:

→ [Article D1611-32-9 du code général des collectivités territoriales](#) :

« Outre les recettes mentionnées à l'article L. 1611-7-1, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent confier à un organisme public ou privé l'encaissement de recettes relatives :

[...] 2° Aux revenus tirés d'un projet de financement participatif au profit d'un service public culturel, éducatif, social ou solidaire ; [...] »

- FPF et ses membres travaillent avec les autorités compétentes à l'élargissement du décret à plus de champs (écologie, santé, habitat...)



# Les motivations des collectivités

1. **Disposer d'une source de financement complémentaire**, gratuite (dons) ou à taux fixe (crédit, obligation)
2. **Valoriser l'action de la collectivité** au service de ces habitants et l'épargne de ces derniers (crédit, obligation)
3. **Construire un capital politique** pour les personnes porteuses du projet, au sein du territoire et au-delà
4. **Inclure tous les habitants du territoire**, notamment ceux susceptibles de se sentir oubliés ou exclues du champ politique local
5. **Tisser un lien d'engagement nouveau** avec tous les habitants pour compléter la démocratie représentative



# Vos possibilités de financements

- **Le don** : avec ou sans contrepartie, simple à mettre en œuvre et efficace, notamment pour soutenir les associations locales.
- **Le crédit participatif** : prêt des citoyens à leur collectivité qui permet de financer tout ou partie d'un projet d'intérêt général.
  - La collectivité pilote sa liquidité selon le choix du mode de remboursement (amortissement ou remboursement *in fine*).
  - Les citoyens perçoivent leur remboursement du capital et les intérêts au fur et à mesure ou en une seule fois.
- **L'obligation** : achat par les citoyens du produit financier qui leur donne droit régulièrement à un coupon puis au remboursement du capital lorsque le produit arrive à échéance.
  - Permet d'inclure dans le financement de la collectivité des personnes morales.



# Mise en place d'une campagne

## Au préalable du projet :

- 1 Rescrit fiscal si nécessaire
- 2 Vote du Conseil Municipal
- 3 Signature du mandat

- 4 Préparation du plan de communication
- 5 Création du compte
- 6 Création de la page projet

**7 Lancement de la campagne**

# Témoignage d'Edouard Meunier, maire de Queige

Mettre en valeur d'église  
Sainte Agathe de Queige



Réduction fiscale **66%**

Collectés  
41 429 €

Objectif  
30 000 €

Palier suivant  
30 000 €

Donateurs  
153

Pour participer, veuillez s'il vous plait [vous identifier](#)  
ou [créer un compte](#).

**138,1%** de l'objectif réalisé

# Témoignage de Micheline Lemarchand, adjointe au maire de Martres-Tolosane

## Sculpture en "Hommage à Saint-Vidian"



Réduction fiscale **66%**

Collectés  
31 001 €

Objectif  
21 000 €

Palier suivant  
21 000 €

Donateurs  
94

Pour participer, veuillez s'il vous plait [vous identifier](#) ou [créer un compte](#).

**147,6%** de l'objectif réalisé





# Le financement participatif de Martres-Tolosane

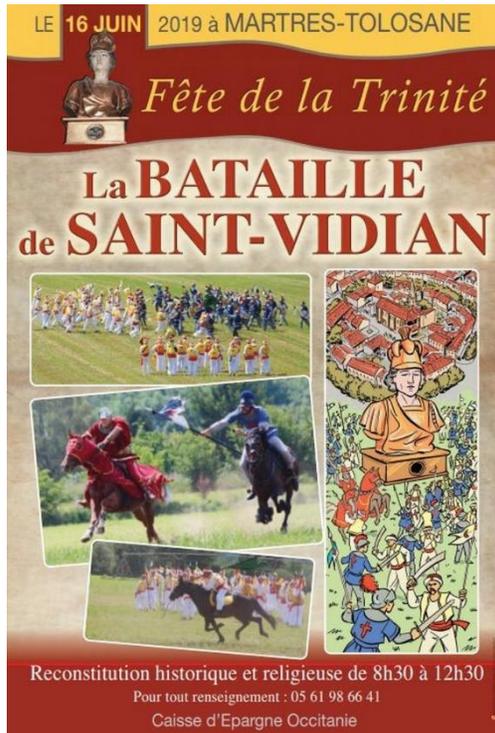
*Un cheval  
de faïence et de fer*



## Un projet né d'une collaboration artistique sur le Salon des Arts et du Feu (novembre 2017)

Le projet est né d'une collaboration entre Stéphanie Joffre et Emmanuel Kieffer, invité d'honneur du Salon des Arts et du Feu 2017, sur la réalisation d'une maquette d'1 mètre de haut.

L'objectif était de réaliser la statue à taille réelle sur 2,70 m de hauteur, un défi technique pour les artistes, pour allier les 2 matériaux.



## Pourquoi un cheval de fer et faïence

Un projet lié à son territoire:

- Martres-Tolosane valorise les métiers d'arts et son savoir-faire faïencier,
- L'attachement des martrais à leur saint-patron Saint-Vidian – Reconstitution chaque année pour la Trinité d'un bataille historique et religieuse, où les combattants sont à cheval,
- Souhait de marquer l'identité de la cité artiste dès le rond-point d'entrée de ville.





## Une campagne de financement participatif est lancée sur 2 ans

Plusieurs actions de communication sont lancées autour de ce projet pour mobiliser les donateurs:

- La création d'une carte de vœux à l'effigie de la sculpture,
- un flyer d'appel aux dons,
- la possibilité pour les donateurs d'avoir leurs noms inscrits sur le socle de la statue,
- La création d'une affiche d'art,
- Des publications régulières de l'appel aux dons sur les réseaux sociaux de la commune.

# Un flyer de sensibilisation

MARTRES-TOLOSANE



Et si vous deveniez un mécène culturel ?

## L'empreinte de l'artisanat d'art dès l'entrée de Ville

### Une signature visuelle

Martres-Tolosane souhaite **marquer** la nouvelle entrée de ville du rond-point de la rue Saint-Roch par **une oeuvre à la hauteur de ses savoir-faire et de son patrimoine**.

Cette sculpture en fer forgé et faïence est **un hommage à Saint-Vidien et à la tradition faïencière**.

Le financement de l'oeuvre se fera par **mécénat culturel**. Un appel aux dons est lancé à l'attention des **particuliers et des entreprises**.

**Valoriser les savoir-faire des artisans d'art**

**Construire ensemble le patrimoine collectif de la cité**

**Ne pas sacrifier la culture face aux contraintes budgétaires**

**Rendre la culture accessible à tous**

Pour votre don connectez-vous sur [www.collecticity.fr](http://www.collecticity.fr)

Accès direct avec l'appareil photo de votre smartphone ! 



UN FINANCEMENT PARTICIPATIF



[www.mairie-martres-tolosane.fr](http://www.mairie-martres-tolosane.fr)  COLLECTICITY



### Une oeuvre à 4 mains

**Emmanuel Kieffer**, sculpteur et **Stéphanie Joffre**, faïencière ont souhaité répondre à l'appel de la commune sur la valorisation du nouveau rond-point de la rue Saint-Roch. Leur approche contemporaine, artistique et innovante a retenu l'attention de la commune. Leur projet est donc proposé aux donateurs.

**Dimension réelle** : 2.70 m de hauteur  
**Prix** : 42 000 €

Votre don permettra de contribuer à la valorisation des **métiers d'art**

Les noms des donateurs seront portés sur le socle de la statue et ils seront invités à l'inauguration de la sculpture

### Un don donne droit à une réduction d'impôt :

	Réduction d'impôt	Exemple d'économie d'impôt	Dans la limite de...
Particuliers	66% sur le revenu	66€ Pour un don de 100€	20% sur le revenu imposable
Entreprises	60% sur les sociétés	300€ Pour un don de 500€	0.5% du CA annuel HT

### Loïc GOJARD, Maire de Martres-Tolosane

*" Nous comptons sur votre attachement et votre passion pour Martres et pour les métiers d'arts... C'est avec vous que nous pourrons mettre des étoiles dans les yeux de nos enfants au travers d'un cheval de fer et de faïence."*

UN FINANCEMENT PARTICIPATIF



[www.mairie-martres-tolosane.fr](http://www.mairie-martres-tolosane.fr)  COLLECTICITY

# Une affiche d'art

Affiche offerte aux donateurs



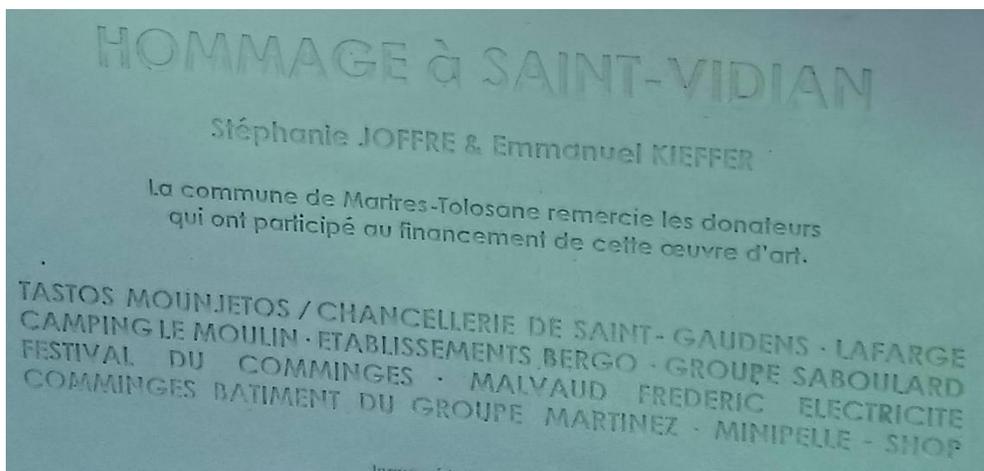
## La mobilisation des partenaires

**94 donateurs, dont 9 entreprises**

Implication des entreprises locales ou des groupes travaillant sur des projets martrais.  
La rencontre des chefs d'entreprise avec des élus martrais.

Pour les particuliers la possibilité de participer à la valorisation du patrimoine de la commune en laissant une trace (possibilité d'inscrire le nom du donateur sur le socle de la statue),

Pour les sociétés privées, la possibilité de valoriser leur implication sur leur territoire au travers d'un financement, la possibilité également d'inscrire le nom de la société sur le socle.





Une journée d'inauguration  
Un grand merci à tous!



La journée d'inauguration de la statue a eu lieu  
le 17 octobre 2020

- Présence des artistes
- Remise d'une affiche à chaque donateur présent
- Conférence de presse du Salon des arts et du Feu 2020.

# Les outils FPF



- La liste des plateformes adhérentes à FPF : <https://financeparticipative.org/college-du-financement-participatif/>
- Le **Guide du financement participatif pour le développement des territoires**
- Un portail avec un questionnaire pédagogique pour diriger les porteurs de projet vers le bon outil de financement et les plateformes adéquates : <https://financeparticipative.bpifrance.fr/Porteur-de-projet>
- Une FAQ : <https://financeparticipative.org/faq/>
- Les baromètres du crowdfunding : <https://financeparticipative.org/barometres-crowdfunding/>





# Merci

---

Vous avez des questions ?



[www.financeparticipative.org](http://www.financeparticipative.org)